

Pâques 2020

Chacun chez soi, mais ensemble, célébrons les fêtes de Pâques :

Cloches pascales en signe de communion

Une sonnerie de Pâques œcuménique et nationale aura lieu pour faire l'expérience de la communauté, malgré la distance physique qui nous sépare, et confirmer l'attention mutuelle que nous nous portons. Ainsi, les cloches des églises sonneront:

- **le Jeudi Saint** au soir, 9 avril, à 20h (c'est-à-dire en même temps que la Lumière de la Passion) et
- **le dimanche de Pâques**, 12 avril, à 10h (c'est-à-dire au début du culte télévisé)

Bougies à la fenêtre en signe d'espérance

En signe commun d'espérance et de communion :

- tous les jeudis jusqu'au Jeudi Saint 9 avril, à 20h

des bougies sont allumées sur les rebords de fenêtres dans tout le pays et nous sommes invités à formuler une prière.

Lumière de Pâques en signe de résurrection

L'obscurité de la mort de Vendredi Saint est suivie de la lumière de la résurrection. Traditionnellement, un feu est allumé le samedi de Pâques quand le soleil se couche, un feu qui symbolise la lumière de la résurrection que son Église porte dans le monde.

Les lumières de Pâques seront allumées:

- le samedi de Pâques, 11 avril, à 20h

dans un endroit approprié près de l'église.

En même temps, chacun est invité à allumer à nouveau des bougies devant nos fenêtres, formant ainsi une communauté qui fera briller la lumière de la résurrection dans le monde, en communion avec les autres paroisses et les autres chrétiens.

Prenez soin de vous et de vos proches, restez à la maison.